

COLLOQUE AIDE AUX VICTIMES

Afin de mieux couvrir le département du Territoire de Belfort, France Victimes Nord Franche-Comté a souhaité créer deux nouvelles permanences à Giromagny et à Delle. C'est grâce au soutien du Conseil départemental et particulièrement de la direction des solidarités que ces permanences ont pu être accueillies dans les Espaces des Solidarités départementales.



De cette collaboration est née la volonté de mieux faire connaître l'aide aux victimes auprès des travailleurs sociaux du département mais également auprès des élus souvent confrontés à des situations pour lesquelles ils ne sont pas toujours préparés.

Un colloque sur l'aide aux victimes « du repérage à la reconnaissance » a donc été organisé le 20 septembre 2022 à la salle des fêtes de Belfort en présence de Madame la Procureure générale près la Cour d'appel de Besançon, Monsieur le Président du Conseil départemental accompagné de sa Vice-présidente en charge des affaires sociales et également maire de Valdoie, Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort, les chefs de juridiction du tribunal judiciaire de Belfort ainsi que de nombreux magistrats, le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation, les représentants des forces de l'ordre et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Ce colloque a été organisé sous forme de saynètes présentant la découverte d'une situation infractionnelle, le parcours de la victime tout au long du processus judiciaire et enfin la prise en charge des auteurs également, pierre angulaire de la lutte contre la récidive.

Le colloque a donné lieu à la publication d'un guide de l'aide aux victimes à l'attention des professionnels et des élus.



France Victimes Nord Franche-Comté tient à remercier tout particulièrement Monsieur Pascal GARCIN, directeur des solidarités du département et toute son équipe, Madame Marie-France CEFIS, Vice-Présidente et Maire de Valdoie pour son soutien, Monsieur Denis FALK et ses comédiens pour la réalisation des saynètes, le service communication du département.